

NEW SOUL CONTEST



FICHE D'INSCRIPTION NEW SOUL CONTEST 2016

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Age : _____

Tél mobile : _____

Email : _____

Pour y participer, il faut nous envoyer par email ou par courrier postal deux titres interprétés par vos soins.

Les supports possibles sont : CD, clés USB, vidéo sur le net, lien web.

TITRE DE LA PREMIERE CHANSON :

TITRE DE LA DEUXIEME CHANSON :

Le

À

Signature du candidat :

NOTICE PRATIQUE

Inscription au New Soul Contest 2015/2016, les pièces à fournir :

- La fiche d'inscription complétée et signée ;
- Le règlement à parapher sur chaque page, à dater et à signer ;
- Si vous êtes mineur, l'accord de votre responsable légal.
- Un CD audio, vidéo ou lien web, de deux titres que vous interprétez, compositions ou reprises au choix, correspondant au répertoire New Soul ou R'n'B ;
- La photocopie de votre carte d'identité ou de votre titre de séjour.

REGLEMENT DU CONCOURS 6^{ème} édition

1. Candidature du 1 septembre 2015 au 1^{er} décembre 2015
2. Le Concours est ouvert aux:
 - Chanteurs/ses âgés/es de 15 ans minimum résidents dans le Grand Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine).
 - Groupes de chanteurs constitués de deux vocalistes maximum, dont l'un des participants au moins, répond aux critères ci-dessus.
3. Un candidat ayant gagné le premier prix d'une édition précédente du concours ne peut se réinscrire au *New Soul Contest*. Toutefois, tout autre candidat ayant déjà participé au *New Soul Contest* pourra participer à la prochaine édition.
4. Le formulaire d'inscription et le règlement sont disponibles en format papier sur demande.
5. Le règlement dûment complété et accompagné de toutes les pièces requises doit être complet avant la fin de l'appel à candidature, le 1^{er} décembre 2015. Il doit être signé par le candidat et, si celui-ci est mineur, par l'un de ses parents ou de responsable légal.

Adresse :

Mme SAVAS

NSC 2016

8 rue George Epstein, 67100 Strasbourg

Ou par email

Nsc.inscription@gmail.com

6. Pièces à joindre au dossier :
 - La fiche d'inscription ;
 - La photocopie de la carte d'identité du candidat ou de son titre de séjour ;
 - Règlement du concours.
7. Tout dossier incomplet ne sera pas validé.

REPertoire ET PHILOSOPHIE

1. *New Soul Contest* est un concours de chant New Soul et R'n'B ainsi que leurs dérivés. Tout dossier ne faisant pas partie de ces courants musicaux, ou soumis par un artiste ne pratiquant pas le chant, sera refusé.
2. Ce concours a pour but de faire connaître les artistes amateurs, de leur donner une chance d'être connus et reconnus, de rencontrer d'autres artistes et de les accompagner dans leurs projets.
3. Le candidat peut bénéficier des conseils de l'équipe des « *Sons D'La Rue* », tant sur le plan artistique, que sur les plans techniques, juridiques et administratifs à chaque étape du concours.
4. Le candidat peut interpréter des créations originales ou reprendre des œuvres déjà existantes pour l'appel à candidature. Cependant, lors de la soirée de présentation et de la finale, le candidat devra uniquement interpréter des œuvres déjà existantes.
5. Les candidats seront accompagnés d'un groupe de musiciens imposé par l'association du CSC Neuhof,
6. Si le candidat rencontre des difficultés pour proposer sa candidature pour des raisons techniques ou logistiques, il peut se faire accompagner par Mme Nesrine SAVAS ou par un membre de l'équipe des « *Sons D'La Rue* » afin de trouver une solution.

Contact : ness.cscneuhof@gmail.com / 06.02.52.17.59

ETAPES DE LA SELECTION

Le projet s'articulera autour de plusieurs étapes:

1. **Appel à candidature du 1^{er} septembre 2015 au 1^{er} décembre 2015**

Les candidats pourront postuler directement par :

- ~ Le site internet du concours : www.NewSoulContest.com
- ~ Voie postale auprès de :

**Madame SAVAS Nesrine CSC NEUHOF
NSC 2016
8 rue George Epstein
67100 Strasbourg**

La sélection n'est pas faite dans un souci d'élimination, elle a pour but de sélectionner les meilleurs candidats pour le concours mais également de recenser les jeunes ayant des ambitions dans le domaine artistique. Toute candidature « non retenue » sera invitée à participer et à partager leur projet.

Nous nous engageons à proposer à chaque candidature « non retenue » une orientation adaptée en vue d'une future participation, de les encourager et de favoriser leur progression. Aussi, nous les orienterons vers les différents dispositifs proposés par :

- ~ Le CSC Neuhof : pôle musique actuel de l'école de musique ;
- ~ L'association « Les Sons d'la Rue » ;
- ~ Autres associations Musiques Actuelles (CEDIM Etc. ...) ;
- ~ Toutes propositions d'enseignement de la ville de Strasbourg.

2. Sélection des 10 finalistes

Cette phase de sélection se déroulera début décembre 2016 sur écoute audio par un jury.

Les 10 finalistes et les autres candidats seront informés des résultats par email le 10 décembre 2015. Sans retour de la part du finaliste avant le 20 décembre 2015 celui-ci peut être disqualifié.

3. L'accompagnement / stage artistique

A l'issue de cette sélection, les dix finalistes retenus intégreront un parcours de stage artistique obligatoire sous forme de résidence, de sorties découvertes et d'engagement citoyen (NSC Charity), proposé par l'école de musique du CSC Neuhof et par nos différents partenaires associatifs et professionnels.

Ce parcours permettra aux finalistes de préparer au mieux leur finale et de découvrir une partie des métiers des musiques actuelles et l'éventail de propositions culturelles proposées par la Ville de Strasbourg (et autres communes environnantes).

PROGRAMME DU STAGE ARTISTIQUE *

(* tout le programme sera filmé)

1. Entretiens individuels

Ils permettront de dialoguer et de connaître les attentes des candidats(es).
Le lieu et l'heure de ces entretiens seront à définir selon les disponibilités des finalistes, et seront réalisés entre le 9 et 20 décembre 2015.

2. Enregistrements studio et vidéo

Les candidats(es) pourront enregistrer un titre grâce à notre partenaire associatif « Les Sons d'la Rue » qui mettra à disposition ses locaux. Un calendrier leur sera proposé pour tout le mois de janvier 2016.

La mise en place de rendez-vous individuels permettra aux candidats(es) finalistes d'enregistrer un titre en acoustique ou bande son aux choix. Chacune des sessions sera filmée et les artistes interviewés. Ces vidéos de présentations seront destinées à la promotion de l'événement et resteront un support promotionnel pour les finalistes qui pourront les exploiter (logo imposé sur le support vidéo).

3. Une résidence d'une semaine du 15 au 19 février 2016

- Coaching vocal ;
- Coaching scénique ;
- Répétitions avec les musiciens ;
- Soirée de Présentation / sortis de la résidence.

Une intervenante et le parrain **Milo Lee** seront présents pour travailler les exercices de technique vocal, coaching scénique et répétitions avec les musiciens. Lors de la résidence un(e) intervenant(e) de l'association « Les Sons D'La Rue » sera présent(e) pour conduire et accompagner le groupe. Les finalistes devront exprimer et valoriser leur personnalité au travers et au-delà des instruments. Ils devront s'approprier l'espace, "nourrir" leurs déplacements et leurs mouvements, pour développer le jeu scénique avec les autres musiciens.

Ces séances se dérouleront à l'espace culturel Django Reinhardt (dans les locaux de l'école de musique) ou dans les locaux de l'association « Les Sons d'la Rue ».
La soirée de présentation se déroulera en sortie de résidence le 19 février 2016 à l'espace culturel Django Reinhardt sur invitation.

4. Découverte des médias : mois de Mars 2016

Les finalistes seront invités par nos partenaires médias selon les dates proposées.
Nos partenaires : associations de radio « RBS » et Alsace 20 proposeront une journée de découverte des studios avec des conseils pratiques et artistiques.

Association « RBS »
9, place Kléber
67000 Strasbourg, France

Alsace 20
333A, Avenue de Colmar,
67100 Strasbourg

Ils se verront répondre aux questions des animateurs, des chroniqueurs radio et TV.
Une prestation live leur sera demandée.

5. Concert promotionnel de l'évènement

Il sera proposé aux finalistes de se produire pour des petits concerts promotionnels.
Non rémunérés et facultatifs, ils leur offriront la possibilité de se promouvoir et de s'expérimenter scéniquement.

6. Découverte culturelle

Une série de sorties culturelles sera organisée avec les finalistes. L'association leur offrira l'entrée pour aller découvrir toutes sortes de manifestations artistiques (théâtre, concert à déterminer). La découverte de différents styles artistiques reste une manière d'éveiller la créativité et l'enthousiasme des participants(es) et de créer, au sein du groupe, des affinités.

7. Action caritative

Dans un souci de construire une citoyenneté participative, les candidats s'engageront à participer aux « **New Soul Contest Charity** ».

« **New Soul Contest Charity** », c'est un programme bénévole, un concert de chants interprétés par les finalistes des différentes éditions et qui sera proposé à des associations caritatives.

Les finalistes de l'édition en cours auront une obligation de participer à au moins un des concerts du « **NSC Charity** » afin de les sensibiliser sur des sujets de société, éveiller leur intérêt pour les droits de l'Homme, pour la justice, pour la paix, pour la liberté, et pour l'égalité.

8. La finale : le 15 avril 2016 à l'Espace culturel de Vendenheim

La finale se déroulera le 15 avril 2016 à l'espace Culturel de Vendenheim, 14 rue Jean Holweg, 67550 Vendenheim. Chaque candidat (e) interprétera deux titres accompagnés de musiciens, devant un jury composé de professionnel. A l'issue de tous les passages des candidats, le jury choisira un gagnant(e). Le public, quant à lui, sera également mis à contribution afin de désigner « le prix du public ».

9. Déroulement de la finale : 14,15 avril 2016

Une journée de répétition et filage et la Finale lors de la finale, le jury élira deux gagnants et leur attribuera respectivement le premier et le deuxième prix, selon des critères prédéfinis basés essentiellement sur la performance vocale. Les critères seront communiqués aux candidats au minimum un mois avant la finale. La décision du jury est sans appel.

Un prix sera décerné par le public lors de la soirée de la finale. Seules les personnes physiquement présentes dans la salle pourront y participer, à raison d'un bulletin de vote par personne.

LA SOIREE DE PRESENTATION ET DE FINALE

1. Toutes les œuvres doivent être interprétées sur place. Le playback n'est pas accepté.
2. L'ordre de passage des candidats sera décidé par le parrain du concours une semaine avant la finale.
3. Les œuvres interprétées doivent correspondre au répertoire de la liste imposée, qui sera communiquée lors des entretiens par l'équipe du *New Soul Contest*.
4. Le candidat devra se présenter sur les lieux indiqués par sa convocation, à l'heure précise indiquée. Cela lui permettra de bénéficier de réglages techniques (balances, lumières) dans les meilleures conditions.
5. La soirée de présentation est privée. Elle se déroulera en sortis de résidence le 19 février 2016 à l'espace Django Reinhardt. Le nombre d'invitation sera communiqué aux finalistes.
C'est une « répétition générale », pour présenter l'événement et permettre aux candidats de se produire sur scène devant un public (familles, amis, partenaires), dans une ambiance conviviale.
Les répétitions et la soirée sont obligatoires.
6. Lors de la finale, chaque candidat sera dans l'obligation d'être présents lors des répétitions et du filage, ils seront informés des horaires et modalités. Le jour de la finale un présentateur, leur posera quelques questions sous forme d'interview. Ils interpréteront ensuite deux titres. L'ordre des titres sera laissé à leurs convenances.
7. Lorsque tous les candidats seront passés sur scène, le jury délibérera et le public aura la possibilité de voter. Pendant ce temps, le gagnant(e) de l'édition précédente se produira sur scène ainsi que le parrain Milo Lee.
8. Les prix seront ensuite remis par le président du jury.

EXIGENCES TECHNIQUES

1. Pour le bon déroulement de ce concours le candidat devra fournir le choix de ces deux titres d'œuvres existantes courant du mois de février 2016
2. Il interprétera ces titres lors des deux soirées et sera accompagné d'un « band » de musiciens imposé.
3. Les candidats seront tenus d'être présents aux répétitions et soirées obligatoires.
4. Les candidats ne devront être sous aucune emprise, d'alcool ou de stupéfiant sous peine d'être disqualifié.

ENREGISTREMENT AUDIO ET VIDEO

1. Le candidat est autorisé à enregistrer leur propre performance. Par contre, il est interdit d'enregistrer un autre candidat sans son autorisation.
2. L'équipe des « Sons D'La Rue » et le CSC Neuhof ainsi que tous ses partenaires se réservent le droit d'enregistrer l'intégralité des deux soirées, ainsi que le travail de préparation aux seins des locaux des associations.
3. Le candidat s'engage à céder gratuitement ses droits sur la totalité de ses images, fixées sur quelques supports que ce soit, et ce incluant les droits de reproductions, de modifications, de diffusions, et de communications à des fins non commerciales.
4. Les droits de fixations, reproductions, communications et exploitations des images recueillies sont fixées aux termes de l'article L 212.3 du code de la propriété intellectuelle.

DEFRAIEMENTS, DEPENSES ET INITIATIONS

1. Le candidat et ces accompagnateurs sont responsables de tous leur frais : repas, voyage, hébergement.
2. La soirée de présentation et sur invitation (limité). Une collation sera offerte à tous.
3. Pour la finale et la résidence, chaque candidat se verra offrir une collation et un repas le soir de l'événement, ainsi qu'une invitation pour deux personnes pour assister à la finale. Il devra informer l'équipe du *New Soul Contest* au minimum quinze jours à l'avance des bénéficiaires de cette invitation.

PRIX DECERNES

1. Le premier prix est constitué :
 - D'un Clip vidéo * (la réalisation sera imposé par kapta) ;
 - Un pack d'enregistrement (20h) au studio « Les Sons D'La Rue » ;
 - Places de spectacle (offert par l'espace culturel de Vendenheim ;
 - Résidence * (de 4 jours prise en charge du coaching de la salle et d'un technicien) à l'espace culturel Django Reinhardt.
2. Le prix du public est constitué de l'enregistrement d'un titre (4h maximum) par les techniciens de l'association « *Les Sons D'La Rue* » et dans les studios de celle-ci.

ANNULATION ET DISQUALIFICATION

1. En cas d'annulation, le candidat doit aviser le plus rapidement possible Mme Savas Nesrine.
2. Tout candidat ne se conformant pas au règlement ou ayant une attitude non respectueuse pourra être disqualifié.

OBLIGATIONS DU GAGNANT

Le gagnant du premier prix s'engage à fournir la prestation scénique pour la prochaine édition du concours gratuitement.

« *New Soul Contest* »

Phrase à recopier à la main par le candidat :

Je, soussigné (*nom, prénom*), accepte le présent règlement et m'engage à le respecter.

Phrase à recopier à la main par son responsable légal, si le candidat est mineur :

Je soussigné (*nom, prénom*), autorise (*mon fils, ma fille*) à participer au New Soul Contest, et m'engage à ce qu'il respecte le présent règlement.

Fait-le

À

Signature du candidat

Signature du responsable légal